

B. Reconnaître l'itinérance cachée et la précarité domiciliaire

Les personnes LGBTQIA2+ tendent à éviter d'être visibles dans la rue et elles ont tendance à ne pas se considérer en situation d'itinérance ou de précarité domiciliaire si elles «ont un endroit où dormir». Ainsi, elles ne vont pas toujours chercher le soutien qui est pourtant disponible. Voici quelques indices de précarité domiciliaire :

- Ne pas se sentir en sécurité à son domicile ;
- Utiliser sa voiture comme domicile temporaire ou permanent ;
- Résider dans un domicile qu'iel considère comme surpeuplé ;
- Résider dans un lieu ni prévu ni approprié à l'habitation (garage, cabanon, entrepôt, etc.) ;
- Ignorer combien de temps le logement sera disponible et sous quelles conditions (ex.: pas de bail) ;
- Séjourner dans un hébergement de courte durée (maison de chambres, hôtel, etc.) ;
- Consacrer la majeure partie de son revenu à son logement ;
- Résider dans un domicile qui cause préjudice à sa santé (pas accès à l'eau potable et au chauffage, présence de moisissures, présence de vermine, mesures d'accessibilité inadéquates, etc.).

Être contraint·e de :

- Rester à son domicile malgré son désir de le quitter ;
- Changer souvent d'endroit pour se loger (ex.: le *couchsurfing*) ;
- Habiter sur des terrains de camping ou dans une tente ;
- Habiter avec de la famille, des ami·es ou des connaissances (ex.: à la suite d'une expulsion ou après avoir fui une situation de violence) ;
- Performer des actes sexuels pour avoir accès à un domicile ou le conserver.

